

Déclaration liminaire de la FSU 07

CDEN du jeudi 14 novembre 2024



Garder le cap... jusqu'au naufrage ?

« *Le navire garde le cap* ». C'est avec ces mots que la nouvelle MEN a annoncé sa ligne politique lors de sa prise de fonction. On comprend bien que la 6^{ème} ministre en 2 ans et demi cherche dans la métaphore maritime à donner des gages de stabilité. Cependant, pour les personnels, c'est bien évidemment l'image du Titanic qui vient à l'esprit ! Avec l'annonce du pire budget austéritaire de la V^{ème} République, s'entendre confirmer que l'Education nationale va heurter l'iceberg encore plus vite que prévu n'est pas exactement un message de nature à rassurer et à motiver !

Budget et bilan rentrée

« **Garder le cap** » pour le gouvernement, c'est donc poursuivre les suppressions de postes et ne prévoir aucune mesure de revalorisation salariale. Pire, l'annonce du gel du point d'indice et la suppression de la GIPA vont encore dégrader les salaires des enseignant-es. Dans une Ecole en crise, qui n'arrive pas à recruter et à mettre un professeur devant chaque classe à la rentrée et tout au long de l'année, qui a les classes les plus chargées d'Europe, l'annonce du projet de budget est une provocation tout autant qu'une décision irresponsable qui sacrifie l'avenir. Non seulement l'École continue de subir les effets d'une grave crise du recrutement que les pseudo revalorisations - inférieures à l'inflation - n'ont pas réglé (encore plus de 1000 postes n'ont pas été pourvus dans le 2nd degré cette année), mais il faut aussi compter avec les près de 9000 emplois d'enseignant-es supprimés dans les collèges et lycées publics depuis 7 ans alors que le nombre d'élèves augmentait. L'argument de la baisse démographique n'est pas recevable puisque, que les effectifs augmentent ou qu'ils baissent, on supprime des postes de toute façon. Si l'on remonte à 2006, ce sont 27 600 emplois en moins pour 158 000 élèves en plus ! Des millions, voire des milliards pour le SNU, pour les uniformes, pour le Pacte (qui n'est pas de la revalorisation) et des suppressions de postes d'enseignants, les choix sont clairs !

Problématique des personnels et remplacements

Bien évidemment, pour les personnels et les élèves, c'est une dégradation continue des conditions de travail et d'enseignement. Sur le terrain, le navire prend l'eau de toutes parts. Il manquait des professeurs dans plus de la moitié des établissements à la rentrée. En Ardèche,

c'était le cas à Villeneuve de Berg, St Cirgues en Montagne, Aubenas (Roqua, Gimond), Le Pouzin, La Voulte, Le Teil, Le Cheylard, Chomérac, Tournon (Marius Bouvier), pour ne citer que quelques établissements. En cours d'année, la norme devient celle du non remplacement des collègues en arrêt maladie, quelle qu'en soit la durée. La multiplication des offres d'emplois, jusque dans la presse, témoigne des difficultés à recruter des contractuels, peu ou pas formés et placés dans des situations difficilement tenables. Face aux cours non assurés, les pressions (légitimes) des parents se font de plus en plus fortes et pèsent parfois lourdement sur les collègues. Les réponses de l'institution qui tendent à tenir les enseignant-es comptables de la situation contribuent à dégrader le climat au sein des établissements : directions obnubilées par leurs taux d'absentéisme et de remplacement, pressions pour faire accepter des Heures Supplémentaires ou des Remplacements de Courte Durée, formation continue de plus en plus souvent en dehors du temps de service, refus d'autorisation d'absences pour formations syndicales, etc. Les Remplacements de Courte Durée dans le cadre du Pacte relèvent par ailleurs d'un non-sens pédagogique (lorsque c'est le prof d'anglais qui remplace le prof de math absent depuis la rentrée, où est la continuité pédagogique ?) et ne servent qu'à masquer tant bien que mal les défaillances de l'État.

Dans les écoles ardéchoises, les tensions liées au remplacement se multiplient. Dès la rentrée, des personnels manquent dans les classes et des titulaires remplaçants sont bloqués sur les classes vacantes pour plusieurs mois voire à l'année. Dès la rentrée, la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale d'Ardèche recrute (ou tente de le faire si elle a l'autorisation du Rectorat) des personnels contractuels. Ces derniers ne sont bien évidemment pas formés par l'institution pour prendre une classe. Ces derniers n'ont pas le concours, ni formation, ni rémunération à la hauteur de l'investissement. Ils sont juste, au mieux, informés durant quelques heures, de ce qu'est le métier d'enseignant, de ce qu'elles et ils auront à mener en classe. Le vivier de personnel titulaire étant épuisé, le recrutement de contractuels bloqué, des classes, chaque jour, restent sans solution. C'est ainsi que faute de personnels et de postes de remplaçants disponibles, des milliers de journées de classe sont non remplacées chaque année dans notre département : 2800 par exemple en 2022-2023 ce qui équivaut à 20 postes de remplaçant manquant.

Pourtant, cette année en Ardèche, 1 008 750 euros ont été distribués aux quelques-uns qui font des heures supplémentaires dans le premier degré à travers le Pacte pour prendre des élèves hors temps de classe. Avec ce million d'euros, 17 postes de remplaçants ou des postes d'aide aux élèves en difficulté pourraient être créés et bénéficier à tous sur le temps de classe. Cet exemple est la parfaite illustration de la dérive de l'école libérale voulue par nos gouvernants : assèchement du fonctionnement collectif, maintien des personnels en précarité salariale pour mieux valoriser l'initiative individuelle. A ce jeu, c'est tout le service public qui y perd, particulièrement les élèves.

Nous sommes très inquiets pour la suite. Un tiers des enseignantes et enseignants partiront en retraite d'ici 2030. Les concours ne font plus le plein depuis des années, les suppressions de postes sont continues, l'attractivité du métier est en berne : la politique néolibérale démontre sans cesse son inefficacité tant économique qu'en matière de gestion des services publics.

RASED

Les plus touchés par ces reculs du service public d'éducation sont les élèves les plus fragiles. Ceux qui ont besoin de l'aide sur le temps de classe, notamment de la part des enseignants spécialisés du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté. En Ardèche, les personnels des RASED ont été assignés à résidence administrative fin septembre pour cause de carence budgétaire. Les frais de déplacement étant épuisés ou plutôt insuffisamment abondés, les personnels ont dû laisser de côté 40% des écoles (111 au total), ce qui correspond à 308 classes (31% du total) et 6125 élèves soit 30% du total sans suivi.

Comment expliquer aux usagers du service public que :

- d'un côté le gouvernement s'assoit sur des dizaines de milliards de recettes en suppression de l'ISF, en flat tax, en exit tax, en baisse d'impôts sur les sociétés, en suppression de cotisation sur la valeur ajoutée
- et que de l'autre côté il restreint les frais de déplacement des personnels qui aident les élèves fragiles ? (qui représentent quelques dizaines de milliers d'euros seulement)

Les personnels RASED doivent pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des écoles du département et ne peuvent se cantonner à intervenir en fonction de critères budgétaires toujours plus restreints. Être au service de la réussite des élèves, c'est un investissement que l'Etat doit porter pleinement.

Jours de carence

Dans ce contexte déjà calamiteux, l'annonce par le gouvernement d'imposer 3 jours de carence et le passage à 90% du salaire en cas d'arrêt maladie est une attaque majeure des droits des agents et une provocation inacceptable. L'argument d'un soi-disant « absentéisme » des fonctionnaires supérieur à la moyenne brandi par M. Kasparian relève de contre-vérités indignes de sa fonction et du débat public. En réalité, les rapports de l'Inspection Générale des Affaires Sociales sur lesquels s'appuient le ministre sont formels, les fonctionnaires d'Etat, notamment les enseignant-es, ne sont pas plus absent-es que dans le privé, c'est même l'inverse. Mais il est sans doute plus facile pour le ministre de la Fonction publique de jeter en pâture les fonctionnaires pour les faire passer pour des privilégiés profiteurs du système alors même que l'essence de leur métier est d'être au service du public et de l'intérêt général.

Réforme du collège groupes de besoins

A ces difficultés structurelles, résultat d'orientations politiques et budgétaires de plus en plus déséquilibrées en faveur des plus riches, des entreprises et de leurs actionnaires, s'ajoutent celles soulevées par la réforme du choc des savoirs au collège. La volonté, par le fait du prince, d'imposer des groupes de niveaux - vite rebaptisés groupes de « besoins » devant le tollé suscité par le fait de trier et de séparer les élèves - désorganise profondément les collèges et soulève de multiples difficultés. L'éclatement du groupe classe dès la 6^{ème} isole professeurs et élèves et met à mal le travail en équipe, la conduite de projet. Il sape la capacité de suivi des élèves - des

collègues sont professeurs principaux en ne connaissant qu'une partie de leurs élèves. La mise en barrettes des heures de maths et de français contraint très fortement les emplois du temps. Imposée sans moyens, la constitution des groupes se fait au détriment des autres dispositifs, jusqu'à provoquer parfois des classes surchargées dans les autres matières ou des aménagements ingérables (ex : une classe de 3 niveaux en LV2 imposée à une collègue en service partagé). Ce travail de sape méthodique des conditions d'enseignement ne peut que susciter colère, découragement et accélérer le sentiment de perte de sens du métier qui était déjà bien présent chez les enseignant·es. Côté élève, l'étiquetage institutionnalisé dévalorise leur estime de soi. La promesse d'un nouveau départ au collège pour les plus fragiles est vite gommée par l'obsession du tri social porté par cette politique gouvernementale. Avec l'annonce d'un « acte II du choc des savoirs » prévoyant notamment une extension partielle des groupes aux classes de 4^e et de 3^e et le retour de l'obligation d'obtenir le Brevet pour accéder en 2nde générale ou professionnelle, la ministre amorce une fin de scolarité obligatoire à 15 ans, des sorties précoces sans diplôme et un contrat de travail pour tout avenir avec le recours forcé à l'apprentissage.

Dégradation bien être santé au travail

Pour terminer, dans le navire de l'Éducation nationale, à l'instar du Titanic, il y a des passagers de 3^{ème} classe. Ce sont les Assistants d'éducation, c'est à dire les surveillantes et surveillants. La situation de ces derniers est emblématique de la façon dont l'institution maltraite ses agents. D'abord, pour celles et ceux en CDD, qui se retrouvent à chaque fin d'année sur un véritable siège éjectable. Le chef d'établissement, qui n'est pas contraint de donner un motif au non-renouvellement, a ainsi les mains libres de moduler son équipe de vie scolaire comme bon lui semble. Rappelons-le, le renouvellement pendant 6 ans de contrats en CDD est contraire aux principes du droit du travail.

Pour autant, la CDIisation des AED, acquise de haute lutte, est loin de résoudre la précarité de ces dernier·es. Après 6 années de CDD, l'accès au CDI reste en effet non seulement conditionné à l'aval du chef d'établissement, mais également au respect d'un obscur quota entre CDD et CDI au sein de chaque vie scolaire. Ainsi, un AED sera renvoyé vers France travail tandis qu'un autre se verra proposer un CDI, indépendamment de leurs qualités professionnelles. On s'en souvient, dans le Titanic, il n'y avait pas de place pour tous les passagers dans les bateaux de sauvetage !

Quant à obtenir une attestation de travail en bonne et due forme pour régulariser leur situation administrative et faire valoir leurs droits au chômage, cela relève d'un parcours du combattant. Plusieurs mois après la fin de leur contrat, plusieurs AED du département attendent toujours ce document pourtant indispensable.

Pour conclure, si de plus en plus d'enseignants songent à quitter le navire, nous sommes nous toujours autant déterminés à améliorer les conditions d'enseignements et de travail de tou·tes. Notre orchestre jouera jusqu'au bout même si notre petite musique agace les défenseurs d'une école à deux vitesses. Nous continuerons, car nous croyons qu'une école publique, égalitaire, bien doté et émancipateur est l'une des solutions pour éviter les abysses à une jeunesse déjà meurtrie par les crises économiques, sanitaires, écologiques et guerrières.